



RAPPORT DE GESTION

POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016

(Période de trois mois terminée le 30 septembre 2015)

Le 11 novembre 2015

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2015.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2016 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 11 novembre 2015. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon importante des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de

manière importante des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 22 septembre 2015, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU PREMIER TRIMESTRE 2016

- Produits de 24,3 M\$, pour le premier trimestre de l'exercice 2016 (« T1 2016 »), par rapport à 20,7 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2015 (« T1 2015 »)
- Marge brute de 13,7 % par rapport à 9,5 % pour le T1 2015
- Marge brute ajustée (excluant la dotation à l'amortissement) de 22,2 %, en hausse par rapport à 20,6 % pour le T1 2015
- BAIIA de 2,6 M\$, en hausse par rapport à 2,1 M\$ pour le T1 2015
- Perte nette de 0,2 M\$, par rapport à 0,6 M\$ pour le T1 2015
- 259 462 mètres forés pour le T1 2016, en hausse par rapport aux 230 922 mètres pour le T1 2015
- Réduction de la dette de 1,9 M\$ au cours du T1 2016

Au cours du T1 2016, Orbit Garant a réalisé une augmentation de 12,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ceci constitue le cinquième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus provenant du forage au Canada. Toutefois, le niveau des mètres forés demeure bas, en raison des conditions de marché difficiles qui continuent de régner dans le secteur du forage minier, comparativement aux sommets enregistrés pendant l'exercice 2012. Plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage au cours des trois dernières années, et les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux. Cette demande réduite de services de forage a mené à des pressions sur les prix par les clients. Les résultats financiers d'Orbit Garant, au T1 2016, reflètent ces tendances du marché. Orbit Garant continue de contrôler rigoureusement ses coûts, d'ajuster son volume de main-d'œuvre et de gérer ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster aux conditions actuelles du marché.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 600 employés et un parc de 209 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. La société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili et en Afrique de l'Ouest. Au cours de l'exercice 2015, Orbit Garant a établi de nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana ainsi qu'une succursale au Kazakhstan, afin de poursuivre des occasions d'affaires.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement à sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 52 % des produits totaux de la Société, comparativement à 41 % pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014;
- Environ 80 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 20 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 61 % et 36 % des produits de la Société. Les activités de fabrication d'Orbit Garant ont représenté la tranche restante de 3 % des produits;
- Environ 83 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par de grandes et moyennes sociétés minières, par rapport à 78 % au T1 2015. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R & D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse; et
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'étranger, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux

et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or depuis 10 ans qui a commencé en 2001 et a atteint un prix au comptant de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, alors qu'il était à 1 700 \$ US l'once. Au moment de déposer ce document, le prix de l'or s'établissait à environ 1 084 \$ US l'once.

Métaux de base

Les prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs des industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de tous les métaux de base était plus faible qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était à un peu plus de 3,00 \$ US la livre il y a un an et s'échangeait à environ 2,22 \$ US la livre en date de ce rapport. Les prix au comptant pour chacun des autres métaux de base restent dans la fourchette inférieure de leurs prix respectifs des cinq dernières années.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grand consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Depuis le début de 2014, le prix du minerai de fer a considérablement chuté. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 49 \$ US la tonne, une baisse de plus de 64 % par rapport au prix moyen de 135 \$ US la tonne en 2013. La baisse récente des prix du minerai de fer est le résultat de l'offre excédentaire de l'industrie et du ralentissement de la croissance économique en Chine.

Intervenants du marché

Les deux à trois dernières années ont été un défi pour les moyennes et petites sociétés minières ayant besoin de capitaux, ce qui a entraîné une réduction des budgets et des programmes d'exploration et de mise en valeur. De plus, la hausse des coûts de production minière, causée par des charges d'exploitation et de construction plus élevées, ainsi que la baisse des prix des métaux, ont fait en sorte que certaines grandes et moyennes sociétés minières ont reporté ou ralenti leurs programmes de forage. Ces conditions ont donné lieu à une offre excédentaire de services de forage minier sur le marché; une tendance qui continue en 2015.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du premier trimestre terminé le 30 septembre 2015

PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2016 1 ^{er} trimestre	Exercice 2015 1 ^{er} trimestre	Variation en 2016 par rapport à 2015
Produits*	24,3	20,7	3,6
Bénéfice brut (perte)*	3,3	2,0	1,3
Marge brute (%)	13,7	9,5	4,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	22,2	20,6	1,6
BAIIA* ⁽²⁾	2,6	2,1	0,5
Mètres forés	259 462	230 922	28 540
(Perte nette) Résultat net *	(0,2)	(0,6)	0,4
(Perte nette) Résultat net par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,01)	(0,02)	0,01
- dilué (\$)	(0,01)	(0,02)	0,01

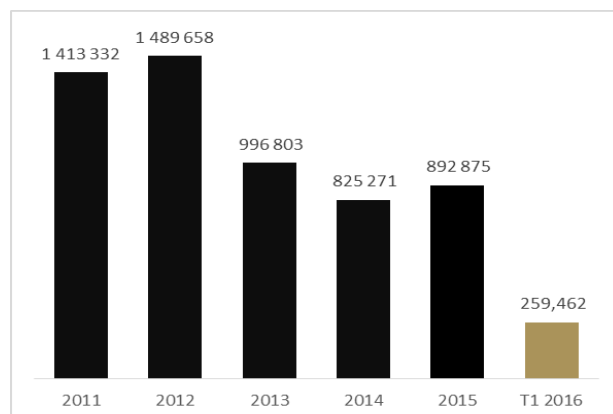
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

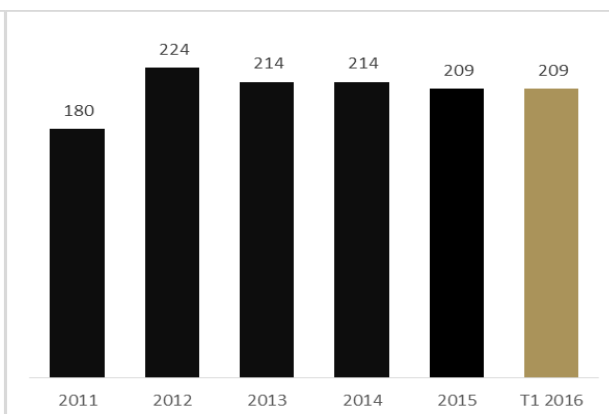
Au cours du T1 2016, Orbit Garant a foré 259 462 mètres, une augmentation de 12,4 % par rapport aux 230 922 mètres forés au cours du T1 2015. La hausse des mètres forés reflète l'augmentation de la demande des clients. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T1 2016 se sont établis à 91,04 \$, comparativement à 89,12 \$ pour le T1 2015. Les produits moyens par mètre foré restent dans la fourchette inférieure des trois dernières années de la Société, principalement en raison des conditions actuelles dans l'industrie minière, ce qui a donné lieu à des pressions sur les prix par les clients.

Le parc d'appareils de forage de la Société est resté stable à 209 foreuses pour le T1 2016. Orbit Garant a présentement 24 foreuses dotées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

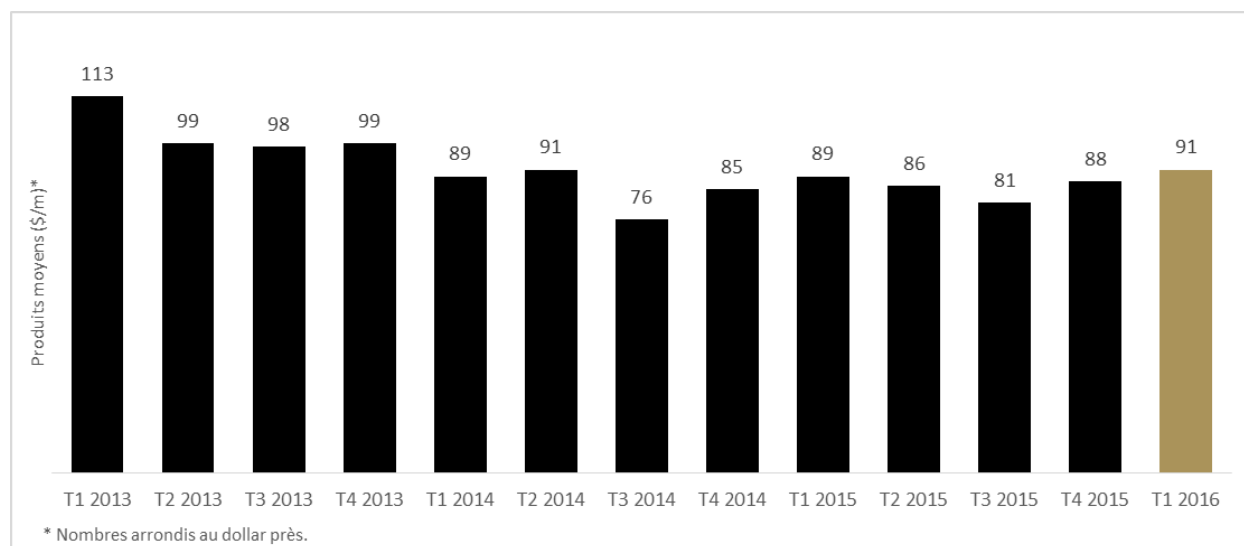
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



ANALYSE DU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015

Produits tirés de contrats

Les produits de la Société au T1 2016 se sont établis à 24,3 M\$, une hausse de 3,6 M\$, ou 17,1 %, par rapport à 20,7 M\$ au T1 2015. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse du nombre de mètres forés au Canada.

Les produits au Canada ont été de 23,8 M\$ au T1 2016, par rapport à 20,5 M\$ au T1 2015, une hausse de 3,3 M\$, ou 16,0 %. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse du nombre de mètres forés.

Les produits à l'international ont été de 0,5 M\$ au T1 2016, par rapport à 0,2 M\$ au T1 2015, ce qui représente une augmentation de 0,3 M\$.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T1 2016 a augmenté à 3,3 M\$, par rapport à 2,0 M\$ au T1 2015. La marge brute pour le T1 2016 a augmenté à 13,7 %, comparativement à 9,5 % pour le T1 2015. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 2,0 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T1 2016, par rapport à 2,3 M\$ au T1 2015. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 22,2 % au T1 2016, par rapport à 20,6 % au T1 2015. Les augmentations du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée sont principalement attribuables à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada au cours du trimestre.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 3,1 M\$, ou 12,9 % des produits, au T1 2016, par rapport à 2,7 M\$, ou 13,0 % des produits, au T1 2015. L'augmentation des frais généraux et administratifs est principalement attribuable au fait que la Société a engagé des coûts administratifs additionnels en appui à ses initiatives de développement des affaires.

Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements de 0,4 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T1 2016, ce qui est constant par rapport au T1 2015. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, se sont établis à 2,7 M\$, ou 11,3 % des produits, au T1 2016, par rapport à 2,3 M\$, ou 11,0 % des produits, au T1 2015.

La Société continue de gérer avec discipline ses dépenses compte tenu des conditions actuelles du marché.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation pour le T1 2016 a augmenté à 1,1 M\$, par rapport à \$0,1 M\$ au T1 2015, principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada.

Le résultat d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 2,8 M\$, soit une augmentation de 1,6 M\$ par rapport à 1,2 M\$ au T1 2015, principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

La perte d'exploitation du forage à l'international s'est élevée à 1,7 M\$, par rapport à 1,1 M\$ au T1 2015. L'augmentation de la perte d'exploitation est principalement attribuable aux coûts additionnels des nouveaux projets de forage, absorbés par la Société, aux coûts de démarrage pour un nouveau projet de forage Kazakhstan et aux investissements dans les activités de développement des affaires.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ») s'est établi à 2,6 M\$ (10,8 % des produits) au T1 2016, par rapport à 2,1 M\$ (10,2 % des produits) au T1 2015, soit une augmentation de 0,4 M\$ ou 16,2 %.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,1 M\$ au T1 2016, par rapport à 0,2 M\$ au T1 2015. Cette baisse reflète la réduction annuelle de la dette de la Société.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'impôt sur le résultat a été de 0,3 M\$ pour le T1 2016, par rapport à un impôt sur le résultat recouvré de 0,2 M\$ pour le T1 2015.

Perte nette

La perte nette de la Société pour le T1 2016 s'est chiffrée à 0,2 M\$ (0,01 \$ par action), par rapport à 0,6 M\$ (0,02 \$ par action) au T1 2015. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à l'augmentation des produits de forage au Canada et à des marges brutes plus élevées.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)	Exercice 2016	Exercice 2015				Exercice 2014		
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Produits tirés de contrats*	24,3	22,8	18,7	16,8	20,7	20,2	16,0	16,8
Bénéfice brut*	3,3	1,6	0,0	(0,4)	2,0	1,8	(1,1)	1,1
Marge brute (%)	13,7	7,1	0,2	(2,4)	9,5	8,4	(6,7)	6,8
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	22,2	16,4	11,8	10,9	20,6	20,5	7,9	20,5
Résultat net (perte nette) *	(0,2)	(2,0)	(2,0)	(2,8)	(0,6)	(0,8)	(2,9)	(1,5)
Résultat net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)	(0,02)	(0,09)	(0,05)
	- dilué(e)	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)	(0,02)	(0,09)	(0,05)

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, se sont chiffrés à 2,7 M\$ pour le T1 2016, par rapport à 2,2 M\$ pour le T1 2015.

La diminution des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 0,1 M\$ au T1 2016, par rapport à un montant négligeable au T1 2015. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation est principalement attribuable à :

- 2,7 M\$ en raison de l'augmentation des stocks; contrebalancée par
- 2,6 M\$ en raison de la diminution des créiteurs comparativement à l'exercice précédent;

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 0,9 M\$ au T1 2016, par rapport à 0,5 M\$ au T1 2015. Au cours du T1 2016, un montant de 0,9 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, comparativement au montant de 0,5 M\$ affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles et au montant de 0,1 M\$ qui a été affecté au paiement de placements à court terme, contrebalancés en partie par une entrée de trésorerie de 0,1 M\$ qui a été comptabilisée à la cession d'immobilisations corporelles au T1 2015.

Activités de financement

Au cours du T1 2016, la Société a remboursé un montant net de 1,9 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable de 25,0 M\$. Au cours du T1 2015, le montant remboursé s'élevait à 1,4 M\$. Au 30 septembre 2015, la dette à long terme de la Société se chiffrait à 5,6 M\$, par rapport à 7,4 M\$ au 30 juin 2015. Les montants prélevés sur la facilité de crédit ont servi à l'acquisition d'immobilisations, notamment d'immobilisations corporelles.

Au 30 septembre 2015, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 43,4 M\$, par rapport à 43,5 M\$ au 30 juin 2015. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit »). Le 19 décembre 2014, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de trois ans d'un montant de 25,0 M\$ (la « facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale (le « prêteur »), qui a remplacé la précédente facilité de crédit renouvelable de quatre ans de 40,0 M\$ détenue auprès de la même institution bancaire.

La facilité de crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017. Au 30 septembre 2015, la Société avait prélevé sur sa facilité un montant de 5,6 M\$ (7,4 M\$ au 30 juin 2015).

La disponibilité de la facilité de crédit selon la convention de crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la convention de crédit.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telles que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La convention de crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa facilité de crédit.

À la fin de septembre 2015, la Société respectait toutes les clauses de la convention de crédit.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 11 NOVEMBRE 2015

Nombre d'actions ordinaires	33 276 519
Nombre d'options	2 205 500
Entièrement diluées	35 482 019

Au cours du T1 2016, la Société a annulé 21 000 options.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées, à l'exception des méthodes comptables affectées par les normes et les interprétations appliquées au 1^{er} juillet 2015, tel qu'il est décrit ci-dessous. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 6 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2015. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2015.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles et des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2015.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 11 novembre 2015.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées

différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt et amortissements.

Marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 septembre 2015	Trimestre terminé le 30 septembre 2014
Bénéfice net (perte nette) pour la période	(0,2)	(0,6)
Charges financières	0,1	0,2
Charge d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	0,3	(0,2)
Amortissements	2,4	2,7
BAIIA	2,6	2,1

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 septembre 2015	Trimestre terminé le 30 septembre 2014
Produits tirés de contrats	24,3	20,7
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	20,9	18,7
Moins l'amortissement	(2,0)	(2,3)
Charges directes	18,9	16,4
Bénéfice brut ajusté	5,4	4,3
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	22,2	20,6

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 22 septembre 2015, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non importants, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 11 novembre 2015, M. Pierre Alexandre, vice-président et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre important dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

L'industrie minière continue d'exercer une restriction dans ses programmes d'exploration et de mise en valeur. Certaines des grandes et moyennes sociétés minières ont commencé à réduire l'étendue de leurs programmes de forage en 2013 et cette tendance se poursuit en 2015. En même temps, les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux. Ces conditions de marché défavorables ont donné lieu à l'offre excédentaire actuelle des services de forage sur le marché, qui à son tour a créé une pression à la baisse sur les prix. Un facteur important de ce repli a été le récent ralentissement économique en Chine qui a eu un impact négatif sur les prix des métaux. La direction prévoit que ces conditions de marché continueront d'affecter l'industrie du forage minier à contrat et le taux d'utilisation des foreuses d'Orbit Garant et ses marges brutes à court terme.

Malgré les défis actuels posés par le marché, la direction croit que la perspective à plus long terme de l'industrie minière est positive. La demande mondiale pour les métaux ferreux et non ferreux, combinée à l'épuisement des réserves et des ressources, permettra éventuellement d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La demande croissante pour les minerais des pays en développement comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, fournira le plus grand potentiel de croissance. Un facteur positif pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la baisse récente de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont en dollars canadiens et leurs produits sont généralement en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,75 \$ US, par rapport à 0,88 \$ US le 11 novembre 2014.

La direction demeure concentrée à procurer une valeur maximale pour les parties prenantes, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les opportunités pour étendre la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international. La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée exclusives de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 24 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, actuellement tous attribués aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, comparativement à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

Orbit Garant a récemment élargi sa présence internationale avec de nouveaux bureaux au Chili et au Ghana et est maintenant mieux placée pour saisir les occasions sur le marché international et renforcer davantage les relations avec la clientèle. La Société a commencé son premier contrat de forage au Chili au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2015 et elle planifie de commencer son premier contrat de forage au Kazakhstan au début du deuxième trimestre de l'exercice 2016. Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre la valorisation des occasions de croissance au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière (les « contrôles internes »). Les contrôles internes de la Société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la

Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur au sein de la Société, le cas échéant, ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à leur conception, les contrôles internes comportent des limites inhérentes et peuvent seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'ils ne puissent empêcher les inexactitudes de se produire ni permettre d'en détecter la totalité.

Pour les trois premiers mois de l'exercice terminé le 30 septembre 2015, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que leur conception et leur fonctionnement ont été efficaces pour la période visée par ce rapport.